

POLITIQUE FÉDÉRALE

Un projet de loi visant à éliminer l'exception religieuse de la loi qui criminalise les propos haineux





André Léonard
novembre 30, 2023

Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, aux côtés de la députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, a déposé le 28 novembre à la Chambre des communes, un projet de loi visant à éliminer l'exception religieuse de la loi qui criminalise les propos haineux et/ou incitant à la violence

« J'ose espérer que le Bloc Québécois obtiendra l'appui de tous les partis avec ce projet de loi qui se veut rassembleur. S'il est adopté, il deviendra un outil d'apaisement des tensions. Il s'agit de préserver la quiétude d'esprit de l'ensemble des Québécois et des Canadiens de toutes les communautés et que jamais des propos haineux ou incitant à la violence ne puissent être à l'abri de poursuite en vertu du Code criminel, sous couvert d'une justification religieuse. Je compte sur la collaboration de mes collègues de la Chambre des communes pour y parvenir », a conclu Mme Gaudreau.

Extrait : Marie-Hélène Gaudreau

00:00

00:00